

Réf: Dossier 411145

Avis de constitution

SOCIETE « FANIAN FOODS » en abrégé « 2F SARL »

Siège COTE D'IVOIRE ABIDJAN COCODY ANGRE
TERMINUS 81/82, Lot 4424, Ilot 345

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 16/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FANIAN FOODS » en abrégé « 2F

SARL »

Objet : - Exportation d'aliments ;
- Transformation alimentaires ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social COTE D'IVOIRE ABIDJAN COCODY ANGRE
TERMINUS 81/82, Lot 4424, Ilot 345

Dirigeant(s) M KOUAKOU N'GUESSAN MARIUS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05321 du 09/05/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29228/GTCA/RC/2025 du 09/05/2025

